

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 59 (1933)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecoles n'assure pas toujours la qualité supérieure; nos efforts ne doivent pas échouer devant un écueil de ce genre. Nous devons, au contraire, tirer parti de toutes les possibilités laissées par les règlements d'application de la loi.

M. Vischer, président, constate que l'assemblée charge expressément le Comité central de poursuivre son action; il prie les Sections, qui ont exprimé des vœux, d'adresser leurs propositions écrites au Secrétariat. Le Comité central en tiendra compte dans la mesure du possible, après discussion avec son conseil juridique. La SIA se mettra en rapports avec le BSA, l'ASIC, l'EPF et l'EIL, pour établir un projet final. La pétition au Conseil fédéral suivra.

M. Vischer demande donc à l'assemblée d'autoriser le Comité central à s'entendre avec le BSA, l'ASIC, l'EPF et l'EIL, pour établir le texte définitif à soumettre au Conseil fédéral.

Cette proposition est adoptée tacitement.

9. Révision des statuts des Sections de Zurich, Genève et Schaffhouse.

M. Soutter, ing., rappelle que, suivant art. 29 e des statuts de la Société, les statuts des Sections doivent avoir l'approbation d'une assemblée des délégués. Les présents statuts, respectivement leurs modifications, ont été examinés par le Secrétariat. Ils satisfont aux principes de la Société et peuvent être approuvés sans réserves.

L'approbation est donnée à l'unanimité.

10. Propositions individuelles et divers.

M. Grämiger, ing., demande à la SIA de remercier les professeurs de l'Ecole polytechnique qui ont, durant le semestre d'hiver 1932-33, collaboré de manière désintéressée à l'organisation des cours du samedi, tenus à l'EPF pour l'avantage des ingénieurs mécaniciens et électriciens.

M. Vischer, président, appuie cette proposition, qui est adoptée à l'unanimité.

Clôture de la séance à 17 h.

Zurich, le 15 juillet 1933. Le secrétaire : P. SOUTTER.

BIBLIOGRAPHIE

Méthode simple, rapide et exacte de perspective linéaire, par A.-P.-L. Launay, architecte. Suppression de tous les tracés par l'emploi de l'appareil « Le Perspect ». — Librairie polytechnique Ch. Béranger, à Paris. Prix : 37 fr.

La méthode de M. Launay est basée sur le principe de la mise en place, sur le tableau, de chaque point par son abscisse et son ordonnée.

« Ce principe, dit M. A. Druot, Inspecteur général de l'enseignement technique, n'est d'ailleurs pas une nouveauté. Déjà Léonard de Vinci l'a signalé et si les auteurs de Traité de perspective ne s'y sont pas arrêtés, c'est que sa mise en pratique, par le tracé d'innombrables rayons visuels, en plan et en élévation, conduit à des épures compliquées et difficiles à lire.

» Mais, grâce à l'invention d'un appareil très ingénieux, imaginé par M. Launay, et qu'il appelle le *Perspect*, le défaut de sa méthode disparaît entièrement.

» Le gros avantage de cet appareil réside en ce fait qu'il dispense de tracer les rayons visuels, en plan et en élévation, grâce à l'usage d'un fil de soie qui vient prendre successivement toutes les positions du rayon visuel en indiquant chaque fois par rapport à deux graduations en millimètres pratiquées, l'une sur l'arête de la tête d'un té et l'autre sur l'arête de la tige d'un second té placé perpendiculairement au premier, les deux coordonnées du point considéré, ce qui permet de mettre ce dernier en place sur le tableau. De sorte qu'on obtient la perspective de l'objet, défini par sa représentation géométrale, sans tracer aucune ligne de construction.

» Si l'on veut obtenir le tableau amplifié, il suffit de multiplier chacune des coordonnées par le rapport d'amplification, 2, 3, etc.

» Nul doute que les architectes ne voient dans l'emploi de cette méthode, très rapide et très simple, un moyen de gagner un temps précieux tout en assurant la mise en place exacte de leurs ensembles et même des détails si bon leur semble. »

Quatrième semaine internationale du machinisme à la ferme. Institut international de mécanoculture. Lausanne. — Un vol. de 205 pages (22/28 cm.).

A côté de nombreux autres mémoires intéressants, cet ouvrage reproduit une communication de M. E. Bosset, ancien professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, au cours de laquelle il a présenté son C. D. E. S. = « Canalisateur-distributeur d'énergie solaire ». C'est un appareil qui convertit la « force cosmique C » c'est-à-dire l'« éther des physiciens, ce fluide impondérable, soi-disant élastique », en un « massage vibratoire qui aura pour conséquence d'améliorer la vitalité, la vigueur, la robustesse de nos arbres fruitiers » et qui « pourrait bien avoir pour conséquence d'énervier la cochyli ». D'autres curieuses et non moins bienfaisantes applications de cette « science des vibrations, soit la « radiesthésie » sont évoquées. Elle serait, notamment, apte à déceler si un « géniteur possède le pouvoir de transmettre à sa progéniture ses qualités individuelles ». Qu'est-ce qu'une photographie? « Une image qui est imprégnée par les vibrations. » Bref, c'est à lire in extenso.

Rapports généraux présentés à la session partielle, tenue à Stockholm en 1933, de la Conférence mondiale de l'énergie.

Nous avons reçu du *Världskraftkonferensen Sektionsmötet 1933. Organisationskommittén, Stockholm, 19*, les rapports suivants :

1a. Electricité (32 p., 15/24 cm.) ; 1b Gaz (20 p.) ; 1c Feste und flüssige Brennstoffe (13 p.). — 2. Kraft- und Wärmekombinationen (25 p.). — 3. Problèmes spéciaux dans les industries consommatrices de vapeur de chauffage (17 p.). — 4. Spezielle Energiefragen der Eisen- und Stahlindustrie (8 p.). 5. Elektrowärme (10 p.). 6. Transmission et adaptation de la force motrice à la machine industrielle (19 p.). 7. Problèmes d'énergie des chemins de fer. Exploitation à vapeur, Diesel ou électrique (35 p.). — 8. Problèmes d'énergie de la circulation urbaine et suburbaine (18 p.). — 9. Energieprobleme der Schifffahrt (15 p.).

I Problemi Attuali dei Trasporti Terrestri, nella Parola del Ministro C. Ciano, dei Deputati C. Marchi, A. Calza Bini, M. D'Annunzio, A. Chiarini, G. Fier, F. Lantini, P. Chiesa, dei Senatori R. De Vito, R. Gallenga, S. Crespi. Prefazione di Renato Trevisani. — Confederazione nazionale fascista delle imprese di comunicazioni interne.

Brochure de 150 pages, divisée en trois parties, riche en considérations originales et d'un vif intérêt : 1. Necessità vitali delle aziende concesse ; 2. Aspetti economici e legislativi dei rapporti tra ferrovia e automobile ; 3. L'intervento armonizzatore dello Stato nelle dichiarazioni del Ministro Ciano.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour un plan général d'extension de la ville de Berne et des communes suburbaines.

(Voir « B. T. » du 9 juillet 1932, page 172.)

Premier rang, 3 « deuxièmes prix », de Fr. 8500 chacun :

N° 9 : MM. F. Steiner, à Berne et Kessler & Peter, à Zurich.
N° 25 : MM. K. Hubacher, W. Moser, Emile Roth, R. Steiger, R. Winkler et M.-E. Häfeli, tous à Zurich.

N° 32 : MM. R. Brailard, à Lausanne et C. Lippert, à Zurich.

Deuxième rang, 5 « troisièmes prix », de Fr. 6900 chacun :

N° 1 : MM. M. Häfeli, à Zurich, R. Maillart, à Genève et Berne et A. Mürset, à Hönegg/Zurich.

N° 13 : MM. P. Schwendimann et H. Rüfenacht, à Berne.

N° 19 : M. Egidius Streiff, à Zurich.

N° 22 : MM. J. Schütz & E. Bosshard, à Zurich.

N° 27 : M. H. Blaser, à Soleure.

Achats : un projet à Fr. 3000 et six à Fr. 2000.

Les projets sont exposés jusqu'au 19 octobre courant, à la Monbijouturnhalle, Kappellenstr., Berne, de 9 à 17 heures les jours ouvrables et de 10 à 17 heures, le dimanche.

Voir page 6 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.